



MAIRIE DE BULLES

60130

Téléphone : 03 44 78 91 20

Mail : accueil@mairie-bulles.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMUNE DE BULLES

Populations légales

Populations de référence au 1er janvier 2023

Sources : Insee, RP2023, en géographie au 01/01/2025.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
830	9	839

Synthèse du Budget Primitif 2026

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (L.2313-1 du CGCT pour les communes. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes et doit être annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires ».

Le Budget Primitif 2026 se décompose comme suit :

1 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Charges à caractère général, comprenant :
 - achats de matières, fluides et fournitures dont consommations eau, électricité, carburants, combustibles, matériaux voirie, produits de traitement, produits d'entretien, petit équipement, vêtements de travail, matériel protection au travail, fournitures de bureau, fournitures scolaires, bibliothèque et autres matières et fournitures diverses...
 - Prestations de services extérieurs avec notamment les locations de matériels (copieurs, machine à affranchir, ou gros outillage) travaux d'entretien externalisés (élagage, balayage des rues, entretien des chaudières, entretien horloge église, travaux dans les bâtiments communaux (peintures, interventions diverses dans les bâtiments), interventions diverses (entretien bois et forêt, entretien éclairage public...), entretien du matériel roulant (camion, tondeuses, tracteurs ...), entretien des biens mobiliers (débroussailleuses, taille haies, extincteurs...) maintenance (copieurs, ordinateurs, contrôles : eau, électricité, aire de jeux, stade de foot, terrain multisport, école, gaz chaufferie, moyens de secours..), assurances matériels et bâtiments, études, abonnements et autres frais divers
 - Frais participations et honoraires divers : honoraires, fêtes et cérémonies (cérémonies officielles : Déportés, 8 mai, 14 juillet, 31 août, 11 novembreet autres fêtes ou cérémonies : Noël école, Pâques, voeux....) imprimés, affranchissement, téléphones, internet, concours divers (Centre de Loisirs, restauration scolaire, accueil périscolaire, SPA, ADTO, UMO, CAUE...) taxes foncières...

Montant prévisionnel : 331 692.36 €
 - Charges de personnel, comprenant
 - Rémunérations des personnels titulaires, contractuels, vacances sapeurs-pompiers, personnel extérieur, régimes indemnitaires, charges patronales et sociales : cotisations FNAL, URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, FNC, ASSEDIC, médecine du travail, comité des œuvres sociales, assurance du personnel.

Montant prévisionnel : 286 600.00 €
 - Atténuation de produit, comprenant :
 - Contribution économique à la CCPP

Montant prévisionnel : 43 600.00 €
 - Autres charges de gestion courante, comprenant :
 - Indemnités des élus, cotisations retraites élus, frais de formation, frais de scolarité, rémunération intervenant sportif, subventions au CCAS et aux associations

Montant prévisionnel : 62 905.00 €
 - Opération d'ordre amortissement : **montant prévisionnel de 5 536.00 €**
 - Charges financières (intérêts emprunt) : **montant prévisionnel de 1 500.00 €**
 - Charges exceptionnelles (récompenses diplômés...etc...) : **montant prévisionnel de 200.00 €**
- TOTAL PREVISIONNEL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 732 033.36€**

2 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Excédents antérieurs reportés : **montant prévisionnel de 99 921.36 €**
 - Atténuation de charges (remboursement indemnités journalières) : **montant prévisionnel de 400.00 €**
 - Produits des services, comprenant :
 - Location vaisselle, redevance d'occupation du domaine public, vente de concessions du cimetière, location chasse...**Montant prévisionnel : 21 457.00 €**
 - Impôts et Taxes comprenant :
 - Fonds de péréquation intercommunal, Fonds départemental de péréquation taxes additionnelles**Montant prévisionnel : 28 000.00 €**
 - Impositions directes comprenant :
Impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti)
Montant prévisionnel : 347 803.00 €
 - Dotations et participation, comprenant :
 - Dotation Globale de fonctionnement (état), Dotations (état) comprenant la dotation globale de fonctionnement, la dotation de solidarité rurale, la dotation élus locaux..., Caisse d'Allocations Familiales (contrat enfance et jeunesse), Attributions de compensation Taxe foncière et Taxe Habitation, frais de scolarité**Montant prévisionnel : 201 250.00 €**
 - Autres Produits de Gestion courante, comprenant
 - salle des fêtes, remboursement repas scolaires**Montant prévisionnel : 33 000.00 €**
 - Produits financiers et Produits exceptionnels : **Montant prévisionnel de 202.00 €**
- TOTAL PREVISIONNEL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 732 033.36 €**

INVESTISSEMENT :

- **Des dépenses d'investissement**, engagées et non mandatées au 31 décembre 2025, liées aux travaux en cours : réhabilitation de la bibliothèque, PLU, travaux voirie trottoirs caniveaux, auxquelles s'ajoutent les opérations nouvelles et/ou les opérations non réalisées et non engagées en 2025 : matériel outillage de voirie, travaux voirie trottoirs caniveaux, mise aux normes sécurité bâtiments communaux (suite aux rapports du bureau Véritas), cimetière, groupe scolaire, église. Le remboursement d'emprunt.
- **Des recettes d'investissement** notifiées n'ayant pas données lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre 2025, liées aux subventions accordées (par le conseil Départemental, l'Etat) non perçues ou perçues partiellement pour les opérations suivantes : réhabilitation de la bibliothèque, travaux voirie trottoirs caniveaux, Plan Local d'Urbanisme, auxquelles s'ajoutent les opérations nouvelles et/ou les opérations non réalisées et non engagées en 2025 : travaux voirie trottoirs caniveaux, église. Le report de l'année précédente, l'amortissement, la taxe d'aménagement et le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 1 009 345.65 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 1 009 345.65 €

L'amortissement des travaux d'éclairage public sont inscrits au BP 2026

Fonctionnement dépenses 6811/042 pour 5 536.00 €

Investissement recettes 2804182/040 pour 5 536.00 €